

## **2ème tentative de meurtre**

### **Soutien total à notre collègue et élève-surveillant du CD Salon-de-Provence**

Ce samedi 17 janvier 2026, lors de la distribution du repas du soir au C.D. de Salon-de-Provence, un élève-surveillant a été sauvagement agressé.

À l'ouverture de la cellule par deux agents, le détenu **a porté un violent coup de lame artisanale** (un couteau de cantine aiguisé illégalement) **à la gorge de notre collègue**. La blessure, à seulement quelques centimètres de la carotide, profonde d'environ un centimètre, aurait pu être mortelle !

Par un réflexe professionnel et courageux, la seconde collègue a réussi à l'aide des auxiliaires d'étage à repousser l'agresseur dans la cellule, évitant ainsi l'irréparable. L'officier d'astreinte et la direction se sont rendus immédiatement sur place. L'agent blessé a été pris en charge par les pompiers et transporté à l'hôpital. **Notre jeune collègue est en état de choc, mais hors de danger, cela relève du miracle.**

**Le geste, lui, ne laisse aucun doute : il était destiné à tuer.** L'auteur des faits est un détenu souffrant de troubles psychiatriques.

Ce nouveau drame intervient à peine 9 jours après le premier incident majeur de ce début d'année. En effet, déjà le vendredi 9 janvier 2026, une première tentative de meurtre était à déplorer, 3 agents ont été grièvement blessés, dont 1 gravement à la gorge.

Ce samedi, une nouvelle attaque à la gorge !!! **Le temps n'est plus à la réflexion, mais bien à une prise de dispositions rapides et efficaces, notre administration doit agirurgemment avant que l'intolérable arrive.**

Les personnels pénitentiaires ne sont ni des soignants ni des fusibles. On n'expose pas des élèves-surveillants, ni aucun agent, à des profils aussi dangereux sans moyens adaptés et sans le personnel nécessaire.

#### **Pour le SPS-CEA :**

- Il est impératif d'intégrer sans délai des effectifs supplémentaires, en nombre suffisant, pour garantir des interventions et une détention sécurisée.**
- Un renforcement réel et concret des dispositifs de sécurité, sans demi-mesures, et sans délai.**
- Une réponse immédiate et adaptée aux profils de détenus présentant des troubles psychiatriques sévères est nécessaire.**
- La dotation individuelle de bombes incapacitantes et de PIE doit être effective au plus vite, et ce, pour chaque agent dans chaque étage et dans TOUS les établissements, nous le MARTELONS DEPUIS DES MOIS, FAUT IL ATTENDRE QUE L'IRREPARABLE SE PRODUISE ?**
- La mise en place, sans délai, d'alternatives crédibles : structures spécialisées, unités dédiées, prises en charge adaptées hors du cadre classique de la détention.**

**PLUS JAMAIS ÇA.** Personne ne devrait commencer sa carrière sous la menace d'une lame. Personne ne devrait aller travailler en risquant sa vie par manque de moyens humains, matériels et coercitifs.

Nous apportons notre soutien indéfectible à notre jeune collègue, à sa famille, à ses proches et à l'ensemble des personnels profondément marqués par ce drame.

**La sécurité des agents n'est pas négociable. Le temps des constats est terminé. Celui des actes doit commencer.**